

EMPRUNT à contracter à la Caisse Centrale de Coopération Economique pour la réparation, l'aménagement et la modernisation des rues et des trottoirs:

- Hiérarchisation des travaux suivant ordre de priorité
- Approbation des marchés

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Je rappelle au Conseil les diverses déclarations que j'ai faites sur les démarches effectuées auprès de la Caisse Centrale de Coopération Economique pour obtenir un prêt d'au moins 25.000.000 F CFA afin de régler les travaux à effectuer pour la réparation, l'aménagement et la modernisation des rues et des trottoirs. J'ai attiré d'une manière toute particulière l'attention de Monsieur le Directeur Général de la Caisse Centrale de Coopération Economique sur l'urgence et la nécessité de ces travaux et particulièrement sur les conséquences qu'auraient pour certaines rues l'approbation du plan d'assainissement.

En effet, lorsque les travaux d'exécution de ce plan seront commencés, il nous sera extrêmement difficile d'obtenir une libre circulation des véhicules dans les rues et des piétons sur les trottoirs qui desservent les lycées et les écoles, les églises, les casernes et tous les locaux administratifs. Il nous a paru indispensable d'élargir les rues de telle manière que la mise à exécution de ces travaux ne nous mettent pas dans l'impossibilité d'assurer une circulation normale. Aussi avons-nous invité des entreprises à faire des études et à nous présenter des projets et devis concernant les principales rues.

Je donne la parole à M. REYDELLET qui, de son côté, a étudié cette importante question et vous présentera les conclusions de l'étude que nous avons faite ensemble./.

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

M. REYDELLET. - Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'approuver les marchés à passer avec diverses entreprises, sur devis établis après appel à plusieurs entreprises, pour la modernisation de certains tronçons de rues de la Ville, savoir:

1°) Marchés passés avec l'entreprise TOUET pour la modernisation de divers tronçons de rues:

- a) rue Labourdonnais, sur une longueur de 144 m. pour la somme de 1.099.380 Fr
- b) rue Félix Guyon, sur une longueur de 137 m. pour la somme de 1.206.690 Fr
- c) rue Victor Mac Anliffe, sur une longueur de 145 m. pour la somme de 919.050 Fr
- d) rue Ste-Anne, pour desservir le collège de l'Immaculée Conception, sur une longueur de 240 m. pour la somme de 2.083.640 Fr

2°) Marchés passés avec la C.F.E. pour la modernisation des rues dont la liste suit:

- a) ruelle Floricourt, sur une longueur de 126 m. pour la somme de 451.777 Fr
- b) rue de la Caserne sur une longueur de 205 m. pour la somme de 1.154.636 Fr
- c) chemin de la Redoute, sur une longueur de 91 m. pour la somme de 331.788 Fr

3°) Marchés passés avec la S.E.G.E.F.O.M. pour la modernisation des rues dont ci-dessous l'énumération:

- a) rue des Manguiers sur une longueur de 170 m. pour la somme de 879.086 Fr
- b) rue Néele de La Serva, sur une longueur de 144 m. pour la somme de 589.976 Fr
- d) Rue Rentaunay sur une longueur de 168 m. pour la somme de 886.375 Fr
- c) Rue de l'Embarcadère, sur une longueur de 142 m. pour la somme de 792.995 Fr
- e) ruelle Guichard, sur une longueur de 73 m. pour la somme de 220.900 Fr

4°) Marchés passés avec M. Irénée ACCOT pour la modernisation des ruelles suivantes:

- a) ruelle Pavée, sur une longueur de 173 m. pour la somme de 527.300 Fr
- b) rue Liancourt, sur une longueur de 166 m. pour la somme de 897.400 Fr

et pour la reconstruction d'une partie du mur de soutènement des rampes Ozoux effondré à la suite du cyclone du mois de janvier 1960, sur une longueur de 18 m. et une hauteur de 6 m,50 pour la somme de 342.000 Fr.

Le MAIRE. - Messieurs, vous avez entendu le rapport de M. REYDELLET, j'en mets aux voix l'approbation de ces différents marchés pour les sommes indiquées ci-dessus./.

Adopté à l'unanimité.